

Renseignements

Service de reconnaissance des acquis et des compétences

Tél. : 418 622-7821 poste 7833
racfierbourg@csdps.qc.ca

FIERBOURG.COM

Fierbourg, centre de formation professionnelle

800, rue de la Sorbonne, Québec
Québec (Québec) G1H 1H1

Centre spécialisé en alimentation et tourisme

337, 76^e Rue Ouest
Québec (Québec) G1H 4R4

SECTEUR
SANTÉ

SECTEUR ALIMENTATION
ET TOURISME

SECTEUR ADMINISTRATION,
COMMERCE ET INFORMATIQUE

SECTEUR
HORTICOLE



Reconnaissance
des acquis et
des compétences



VISEZ LE SOMMET

RECONNAISSANCE
DES ACQUIS ET DES
COMPÉTENCES



La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet de reconnaître, officiellement, les expériences professionnelles d'un individu en compétences relatives à un programme d'études.

Au terme de cette démarche, le candidat recevra un document du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport attestant des compétences reconnues.

Les avantages pour l'individu

- Obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences
- Améliorer sa situation sur le marché de l'emploi
- Préciser ses besoins en termes de formation et de perfectionnement

Les avantages pour l'entreprise

- S'assurer d'avoir du personnel qualifié et diplômé
- Favoriser le développement des compétences de son personnel
- Valoriser son personnel

LA DÉMARCHE EN BREF

1

Préparation et analyse du dossier

- Autoévaluer ses compétences en complétant les fiches descriptives
- Fournir les pièces justificatives et les documents exigés

2

Rencontre du candidat

- Se présenter à une entrevue de validation en présence d'un spécialiste de contenu
- Discuter de ses expériences professionnelles en lien avec chacune des compétences du programme d'études ciblé

3

Détermination des compétences à évaluer et de la formation à acquérir

- Connaître les compétences reconnues et à évaluer
- Cibler les besoins en termes de formation au regard d'un objectif de diplomation ou autre

